

### Critique du film « Sous surveillance » de Didier CROS

Durant trois années, le réalisateur Didier Cros a attendu une autorisation pour filmer un documentaire sur les parloirs de la prison de Châteaudun. Et l'autorisation qui arriva finalement n'était que pour quatre jours de tournage. Il rencontre alors le directeur de la prison qui lui permet de rester aussi longtemps qu'il le veut, tant que l'administration pénitentiaire ne s'en rend pas compte. Une année s'est passée avant que sa présence ne soit dévoilée, ce qui lui a permis de tourner non pas un, mais deux films nommés « Parloirs » et « Sous surveillance » qui voit donc le jour en 2010.

C'est face à la prison de Châteaudun que « Sous surveillance » de Didier Cros commence, avec une scène filmée dans un camion de transport de détenus, symbole de tout le propos du film. Ce documentaire explore le système carcéral et la réinsertion, en racontant la vie en prison, à travers les échanges entre détenus et surveillants. Et son film en dit long sur l'importance du sujet. Il permet au spectateur de se faire son propre jugement sur un sujet sensible et peu traité par les medias, notamment le thème de la réinsertion.

Du début à la fin, tout le film est fort en émotions et on est pris de surprise, de tristesse et de dégoût envers la société. Le spectateur est accompagné par l'oppressant environnement sonore de la prison, parfaitement restitué par le réalisateur : bruits métalliques, cassants, sourds, bourdonnants. On est étonnés de l'existence du régime pénitentiaire proposé à Châteaudun, avec un régime ouvert à l'étage et un régime fermé au rez-de-chaussée, ce régime reposant sur le mérite et la capacité des détenus à respecter les règles imposées. On est aussi surpris du calme et de l'honnêteté des surveillants envers les détenus, alors qu'on aurait pu penser l'inverse avant le film. Le spectateur est souvent pris de pitié et de tristesse, comme par exemple devant ce détenu qui pleure car il ne supporte plus d'être en régime fermé, ou celui qui déplore de retourner en régime fermé sans être capable de suivre les règles nécessaires à la vie en régime ouvert. Enfin, on est aussi traversés par le dégoût à l'évocation, par un surveillant, d'un détenu qui refuse de se laver ou d'un autre qui a la gale.

Ce film s'empare du sujet du système carcéral, en rendant compte des failles majeures de la condition des détenus et des surveillants. « Sous surveillance » nous fait réagir sur la nécessité d'améliorer la vie quotidienne dans les prisons. Il montre l'infantilisation des détenus et leur absence de responsabilités qui les empêchent de se réinsérer dans la vie réelle. En montrant la prison de l'intérieur, on prend conscience des difficultés des détenus et des surveillants. Et on est chamboulés dans nos idées. On s'interroge sur les effets conséquents de la prison, pour arriver à la conclusion que le système actuel ne cherche qu'à punir et ne parvient pas à assurer la réinsertion des détenus, en témoignent les propos sincères et exceptionnels délivrés par les surveillants tout à la fin du documentaire. Didier Cros aborde cette problématique en filmant principalement des scènes courtes, avec un angle de vue unique, caméra fixe posée dans les bureaux des surveillants, donnant une impression répétitive telle la routine de ce milieu fermé. On y voit la prison à partir du bureau des surveillants, et non le quotidien des prisonniers. Le spectateur se retrouve ainsi pris au cœur du système carcéral. Il ne voit pas le visage des détenus, et ce dispositif permet ainsi d'imaginer leurs pensées sans être parasité par les préjugés suscités par leurs visages. Avec le générique de fin qui reprend la chanson « Antisocial » du groupe *Trust*, se traduit la situation du personnel pénitentiaire et des prisonniers. Dans ce lieu géré par l'Etat et qui donc concerne tout le monde, « Sous surveillance » interroge sur le prix que la société est prête à payer pour prendre en charge les délinquants.